

Ci-après, vous retrouverez quelques informations concernant le déploiement de EU ACADEMY, qui remplace le service de soutien linguistique OLS.

La nouvelle plateforme :

La plateforme **EU Academy** est toujours en cours de développement par la Commission Européenne, mais plusieurs ressources (cours, webinaires etc.) sont d'ores et déjà accessibles.

La plateforme ne permet pas encore aux établissements d'ajouter directement de nouveaux participants, le « tableau de bord » prévu à cette fin n'étant pas encore disponible. Aussi, afin de permettre aux participants de se connecter malgré tout à la plateforme et d'accéder aux différents contenus, la Commission Européenne nous invite à ce stade à vous transmettre le lien suivant :

<https://academy.europa.eu/local/euacademy/pages/course/community-overview.php?title=learn-a-new-language>

L'accès à la plateforme

Durant cette période de transition, afin d'accéder à EU Academy, **il est d'abord nécessaire pour les participants de créer un compte EU Login.** Un module d'introduction a été mis au point par la Commission Européenne afin de les guider dans cette démarche :

<https://academy.europa.eu/courses/welcome-to-the-eu-academy>

Notez qu'il s'agit d'une situation temporaire. Le processus d'inscription à la plateforme sera progressivement simplifié et les services enrichis. Ainsi, il vous sera à terme possible d'inviter les participants directement depuis EU Academy, une fois votre tableau de bord déployé. Les participants pourront également être rattachés au code projet, afin de permettre un meilleur suivi.

Concernant les tests de niveau de langue :

Afin de mesurer leur niveau de langue, la plateforme propose aux participants d'effectuer un « placement test », celui-ci est disponible dans 24 langues européennes.

Le « placement test » anglais est disponible au lien suivant :

<https://academy.europa.eu/local/euacademy/pages/course/assessment-overview.php?title=english-placement-test>

Les tests prévus dans les autres langues sont accessibles via la barre de recherche de la plateforme.

Les participants aux mobilités sont désormais en mesure d'effectuer le « placement test » autant de fois qu'ils le souhaitent, à n'importe quel moment, afin de pouvoir mesurer l'évolution de leur niveau. **La réalisation d'un premier test avant le départ en mobilité reste toutefois requis.**

À noter également qu'à l'heure actuelle, la plateforme ne délivre pas de certificat au terme du test, il est donc nécessaire de demander aux participants une capture d'écran de leurs résultats. La Commission Européenne travaille toujours sur un système de certification (qui devrait normalement être similaire à celui de l'ancienne plateforme OLS).

Par ailleurs, précisons qu'à l'issue de ce test, les participants ont déjà accès à de nombreux contenus, mais pas encore à un processus de cours en ligne adapté à leur niveau de langue, défini par le test réalisé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure que les nouveaux développements seront opérationnels.

Bien cordialement

Le Pôle Mobilités de l'Enseignement Supérieur